

Le bulletin d'information de la commune de

Lacelle - Corrèze

Mai
Juin
2023

LACELLE INFO



Édito du maire



Le printemps est de retour et avec lui de nombreuses opportunités pour profiter pleinement de notre environnement verdoyant et de participer aux nombreuses animations qui seront prochainement proposées sur la commune de Lacelle.

Que vous soyez passionnés de musique, de voitures anciennes, de poésie ou de balades, il y en a pour tous les goûts afin de nous permettre de belles rencontres et continuer à nous ouvrir sur le monde.

Je profite de cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude envers tous les bénévoles et les élus qui s'investissent sans compter pour rendre plus agréable notre quotidien.

Comme chaque année en cette période, nous avons voté le budget pour 2023. Vous trouverez dans ces pages les différents chapitres qui le composent. Pour cet indispensable exercice de gestion, nous devons rester vigilants et prudents. Nous continuons de rechercher sans relâche des aides pour répondre au mieux aux besoins de la commune en matière d'investissements, que ce soit pour la rénovation de nos bâtiments, l'éclairage public, la voirie ou l'eau potable.

Nous devons nous mobiliser pour réduire nos frais de fonctionnement et en particulier les coûts de l'énergie et des fluides. C'est pour cela qu'en 2023, les élus se sont concentrés sur l'isolation des bâtiments. Par exemple, le remplacement des fenêtres sur plusieurs bâtiments communaux et l'installation d'un plancher à la salle polyvalente seront très pertinents dans la maîtrise de nos factures dans ce domaine.

Les élus ont aussi pris d'autres mesures significatives en votant la poursuite du programme d'installation d'un éclairage public en LED sur les villages de la commune et le remplacement des armoires électriques les plus vétustes dans 5 villages. Ces améliorations permettront aussi de renforcer la sécurité électrique et de garantir un réseau plus fiable. Enfin, une grande étude thermique sur les bâtiments communaux a également été lancée.

Ces opérations reflètent donc l'engagement de la municipalité pour une utilisation de l'énergie plus responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Nous avons élaboré et voté un budget 2023 qui nous permettra de continuer à investir dans notre commune, tout en maintenant la même gestion rigoureuse de nos dépenses.

Malgré nos contraintes financières, nous avons à nouveau pris la décision de ne pas avoir recours à l'emprunt, ni d'augmenter, encore cette année, les taux d'imposition et le prix de l'eau potable. Cependant, il faut souligner que les bases fiscales ont été revalorisées par l'État entraînant ainsi une augmentation de 7,1 %.

En cette période de renouveau de la nature, je vous invite à apprécier toute la beauté et la sérénité de notre commune et à profiter pleinement des animations qui nous sont offertes.

Véronique Bonnet-Ténèze

Infos municipales

Rénovation de la salle de bain d'un appartement communal

La municipalité vient de terminer la rénovation de la salle de bain d'un de ses appartements en location au-dessus de la mairie. Cette transformation a été nécessaire afin d'offrir aux occupants un logement plus confortable et fonctionnel. Les travaux ont permis de moderniser cet espace en la dotant d'une douche, en remplacement d'une baignoire trop vétuste. Un nouveau sol et une peinture claire donnent aussi plus de luminosité à cette pièce d'eau.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Habitat Pro 19, nouvellement installée sur la commune de Lacelle.



Atelier participatif de peinture : merci pour votre contribution !



Le 19 avril dernier, une dynamique équipe de volontaires avait répondu à notre appel pour participer à un atelier participatif de peinture. Objectif : la rénovation des portes de l'Espace Créations et de la bascule sur la place de Gare.

Dans une ambiance festive et décontractée, nos coloristes d'un jour ont permis de donner une nouvelle jeunesse aux accès de ces bâtiments

Un grand merci à tous ces bénévoles pour leur engagement et leur dévouement au service de notre communauté.

Offre emploi : nous recherchons un saisonnier pour les mois de Juillet-Août 2023

La commune de Lacelle est susceptible de recruter un saisonnier H/F à temps partiel

Ses principales missions :

- Entretien des espaces verts, de la voie publique et des cimetières.
- Maintenance des bâtiments communaux (petits travaux).
- Aide à la préparation des festivités.

Poste à pourvoir :

Du 1^{er} juillet au 31 août 2023, pour une durée hebdomadaire de **15 h**.

Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation + CV), soit par courriel à mairie-lacelle@orange.fr, soit par courrier à Maire de Lacelle – 12 avenue porte de la Corrèze – 19170 Lacelle

Date limite des candidatures : **Jeudi 15 juin 2023**



Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Le 30 avril, les Lacellois se sont rassemblés pour honorer la bravoure des anciens combattants, rendre hommage et se souvenir du sacrifice des personnes déportées. C'était aussi l'occasion, dans ces périodes troublées, de réaffirmer notre engagement à lutter contre les discriminations de toutes sortes pour construire un avenir meilleur.

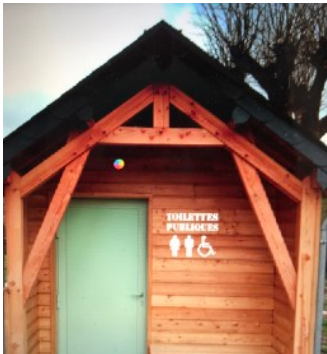
Cette année encore, la Fédération Nationale des Anciens Combattants (FNACA) a participé à cette cérémonie en souvenir de tous ceux qui ont défendu avec courage les valeurs de la liberté et de la paix, parfois au sacrifice de leurs vies.

Infos municipales (suite)

Bardage des compteurs sur la place

Les compteurs électriques, situés sur la place de la gare, étaient peu esthétiques. Nous avons souhaité les habiller et les protéger derrière un bardage dans des matériaux similaires à ceux des toilettes et du garage Gasel.

Les travaux viennent de se terminer. Ce petit bâtiment donne une unité visuelle à l'ensemble de la place et renforce la sécurité des compteurs.



Benjamin Landrin a été choisi pour superviser la signalétique de ces bâtiments.

Son travail est en cours et vise à faciliter l'orientation des visiteurs sur la place de la gare. Grâce à des pictogrammes clairs et esthétiques, ils pourront facilement s'orienter vers différents espaces à leur disposition (toilettes, poubelles ...)

Cette initiative devrait aussi contribuer à renforcer l'esthétique de cet espace central de notre bourg.



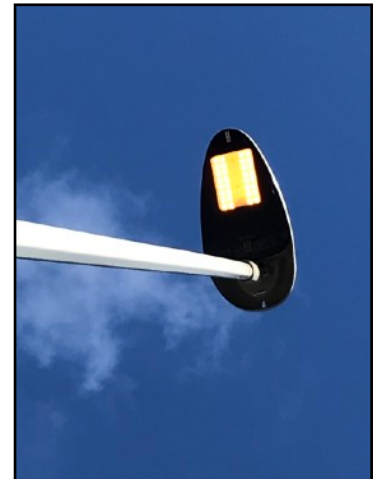
rénovation de l'éclairage public (2^e tranche)

Au cours du premier trimestre 2023, la deuxième tranche des travaux a été achevée avec succès. Ce chantier a consisté en la rénovation de l'éclairage public en LED dans le lotissement et de la rue de la Chabrière.

À cette occasion, certains d'entre vous se sont interrogés sur la suppression de quelques lampadaires existants. Cette nouvelle répartition a été conduite sur les conseils du bureau d'étude Socama qui a pris en compte de façon rationnelle les besoins en éclairage, la sécurité, les attentes et le confort des habitants.

En utilisant des LED plus efficaces, nous baissons sensiblement la consommation d'énergie tout en améliorant la qualité de l'éclairage public et en réduisant la pollution lumineuse.

Il faut également noter que quatre armoires électriques trop vétustes ont été remplacées dans le lotissement, à la bascule, à l'abattoir et aux Champs.



Aurélie et Ludovic s'unissent dans la joie !

Samedi 29 avril, nous avons eu le plaisir de célébrer à la mairie de Lacelle l'union d'Aurélie et de Ludovic, nos deux jeunes épiciers du centre bourg.

C'est par une belle journée ensoleillée, soutenus par les cors de chasse, les hourras et les klaxons, qu'ils ont décidé de se dire « oui » devant leurs nombreux proches et amis.

Aurélie et Ludovic sont des acteurs essentiels de la vie de la commune et nous leur témoignons toute notre affection et leur souhaitons une vie de bonheur et d'amour !

Infos municipales (suite)

La mairie lance un **nouvel appel aux familles pour l'aider à compléter les informations sur les concessions du cimetière.**

À la suite de notre article dans le précédent **Lacelle Info** de mars-avril relatif à la demande d'informations sur vos concessions au cimetière du bas, nous n'avons pas encore reçu les retours escomptés de la part des familles.

Les informations que nous recherchions concernaient principalement l'aspect administratif des concessions : le nombre de personnes inhumées dans chaque sépulture ainsi que leur état civil.

Une nouvelle fois, la mairie fait appel aux familles pour l'aider à compléter les informations manquantes.

Nous sollicitons votre collaboration précieuse afin de nous communiquer les noms des personnes inhumées dans votre tombeau familial. Si possible, veuillez également nous fournir leurs dates de naissance et de décès, si vous les connaissez.

Votre soutien sera bénéfique pour toute la communauté et facilitera fortement la gestion du cimetière.



Concert de Paolo Gauthier

Le 8 avril dernier, dans le cadre de sa tournée "à pied" à travers les Monédières, Paolo Gauthier, talentueux musicien et chanteur a offert un concert exceptionnel à l'église de Lacelle.

Il s'accompagnait d'une guitare unique en son genre, d'où il sort une musique aux sonorités douces et apaisantes.

Le public s'est laissé emporter par son jeu délicat et sa voix envoûtante.

Un grand merci à Paolo qui nous a fait vivre un très beau moment poétique et musical.



C'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de notre doyenne Juliette Panteix.

Nous garderons tous le souvenir de sa gentillesse, de sa bienveillance, de son dévouement et de son amour pour notre commune. Elle était bien plus qu'une simple résidente de notre village, elle connaissait la vie de chacun d'entre nous, elle savait apporter réconfort et soutien à ceux de notre communauté qui en avait besoin.

Juliette avait une passion particulière pour les fleurs toujours magnifiques devant sa maison et sur la butte qui la surplombait. Elle en parlait avec passion et trouvait une joie immense à partager ses connaissances avec les personnes qui passaient devant chez elle.

Au nom de la municipalité et de notre communauté, nous tenons à adresser nos sincères condoléances à sa famille, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

C'est aussi avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès du papa de Monique Peyrat. Nous tenons à adresser à Monique, Bernard et Benoît nos plus sincères condoléances et à leur exprimer ainsi qu'à leur famille toute notre sympathie.

Budget 2023

1. Budget principal

Le budget primitif fixe les dépenses et les recettes annuelles de la commune.

Il a été voté en conseil municipal le 12 avril 2023 après le travail de la commission communale des finances.

Cette année, la commission a bénéficié de l'expertise de M. Chauvière, Inspecteur des Finances publiques, qui nous a apporté son précieux soutien. Sa présence a permis d'enrichir les débats autour des questions financières cruciales pour notre commune et a contribué à éclairer les membres du conseil municipal sur les différentes options et alternatives disponibles.

Le budget est réparti en 2 sections :

A - Fonctionnement

B - Investissements

Il a été établi comme chaque année avec la volonté :

- **de maîtriser les dépenses de fonctionnement.**

Nous avons réagi très tôt en prenant des mesures qui ont permis de maîtriser les coûts de l'énergie avec la mise en LED de l'éclairage public dans le bourg, le long de la route départementale et la limitation du chauffage électrique dans les bâtiments municipaux.

- **de mobiliser des subventions auprès de nos partenaires financiers :** l'État, le Conseil départemental, la Région, l'Europe et des partenaires privés (fondation et mécénat). La commune poursuit sa recherche continue de financements auprès des partenaires pour engager un programme d'investissement plus ambitieux.

- **de contenir la dette en n'augmentant pas les impôts et sans recourir à l'emprunt.**

Cette année encore, nous n'aurons pas recours à l'emprunt et nous n'augmentons pas les taxes foncières qui resteront donc stables pour 2023. La hausse de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en 2023 s'explique par la revalorisation de +7,1 % de la valeur locative des logements fixée par l'état et qui sert de base de calcul.

Le budget principal 2023 de la commune s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	305 886,86 €	305 886,86 €
INVESTISSEMENT	218 587,78 €	218 587,78 €

A - Section de fonctionnement

1. Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 217 458,02 € + le virement à la section investissement de 88 428,84 €, soit un total de 305 886,86 €.

Elles sont constituées essentiellement par :

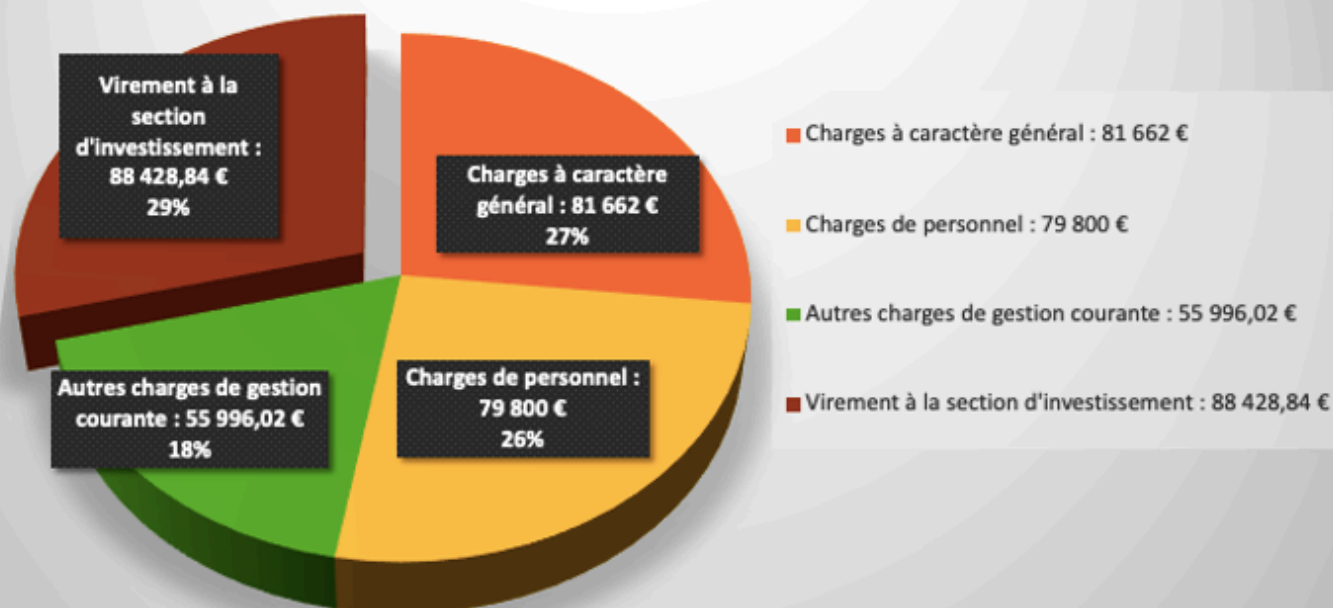
- les charges à caractère général (énergie, assurances, eau, fournitures...)
- l'entretien des bâtiments communaux (la maintenance, les petits travaux sur les biens...)
- les salaires des personnels municipaux
- les subventions versées aux associations,
- les intérêts des emprunts souscrits

Budget 2023 (suite)

Les lignes relatives à l'énergie et à l'entretien des bâtiments ont été augmentées en raison des hausses de ces consommables.

Compte tenu de la revalorisation de l'indice salarial de nos trois agents communaux et afin de répondre aux nouvelles contraintes salariales, nous avons augmenté la ligne budgétaire dédiée aux charges de personnels.

Dépenses de fonctionnement 2023

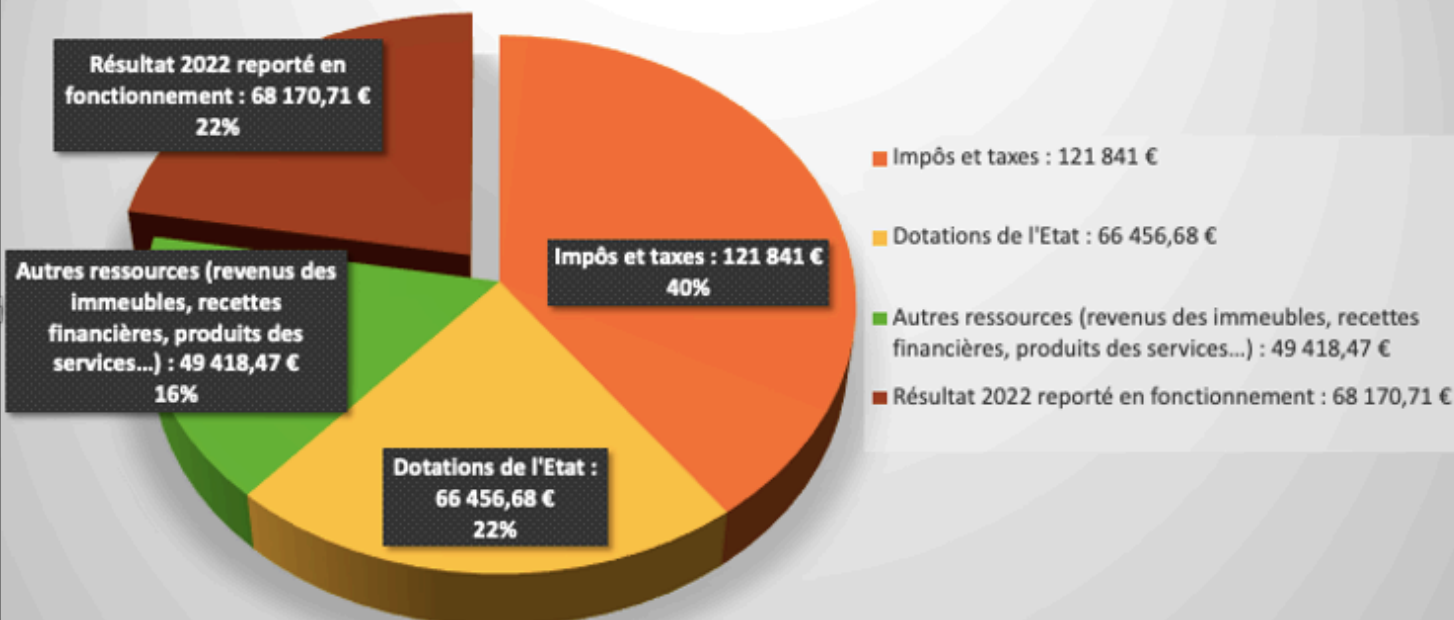


2. Recettes :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 237 716,15 € + le report de résultat 2022 d'un montant de 68 170,71 € soit un total de 305 886,86 €

Les recettes se composent des taxes, des impôts locaux et des dotations de l'Etat.

Recettes de fonctionnement 2023



Budget 2023 (suite)

A - Section d'investissement

1. Dépenses :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 131 399,93 € + le solde d'exécution d'investissement de 2022 d'un montant de 52390,33 € + les restes à réaliser de 34 797,52 € soit un total de 218 587,78 €

Les dépenses d'investissement désignent les projets de la commune à moyen ou long terme.

Pour 2023 nous avons inscrit au budget les projets suivants :

- **La rénovation de l'éclairage public (2^e et 3^e tranche)** : La 2^e tranche (lotissement et rue de la Chabrière) vient de se terminer. Quatre armoires électriques ont été remplacées.
- La prochaine étape de cette opération de modernisation de l'éclairage public sera la troisième et dernière tranche et concernera les villages des Goursolles, de Pérols, du Pradel, du Monteil et du Châtain. Cette phase comprendra le remplacement des armoires électriques très anciennes par des modèles récents et le changement de l'éclairage public par des LED.
- **Réhabilitation des bâtiments communaux**

La réhabilitation des bâtiments communaux est une étape essentielle pour améliorer l'efficacité énergétique et créer des espaces plus confortables. Le changement des fenêtres est l'un des éléments clés de ces projets de réhabilitation. Il permet de réduire les déperditions thermiques, d'améliorer notre patrimoine et le confort des utilisateurs.

La municipalité a décidé de remplacer les fenêtres :

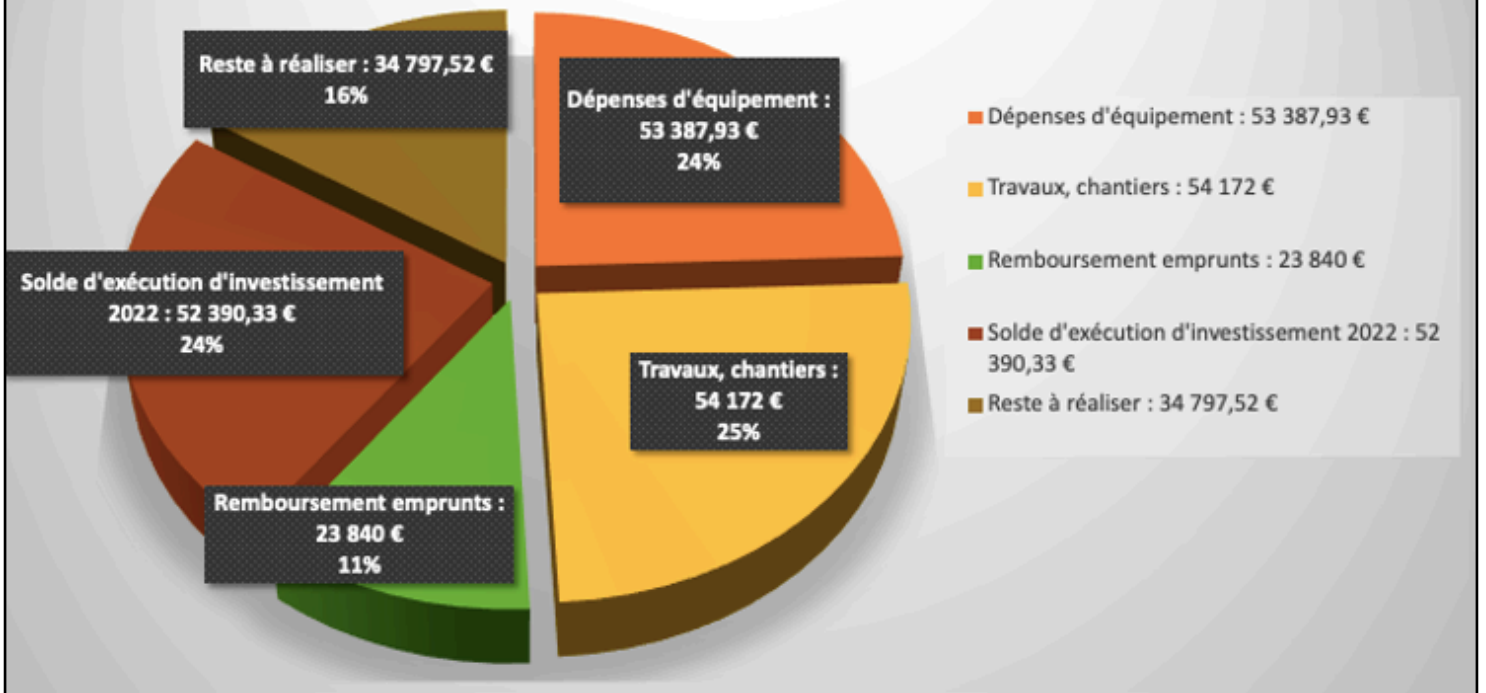
 - **du gîte communal** par des huisseries coulissantes en double vitrage. Les fenêtres existantes, datant d'une époque ancienne, présentent des signes de vieillissement, laissant passer les courants d'air et des infiltrations.
 - **de la sacristie de l'église** : la fenêtre ne fermant plus, il est urgent de la remplacer par une fenêtre en bois. Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre de la préservation du patrimoine communal.
 - **de la mairie** : les 2 fenêtres du grenier sur la façade de la mairie ne ferment plus correctement, ce qui entraîne des courants d'air dans les couloirs. De nouvelles huisseries en bois permettront de limiter des pertes de chaleur importantes et améliorer l'esthétique du bâtiment.
 - **de l'épicerie** : les fenêtres à l'arrière du local commercial seront remplacées par des huisseries en double vitrage afin de réduire la consommation d'énergie et améliorer la qualité de vie de nos épiciers.
- **Travaux énergétiques dans la salle polyvalente** : Les travaux consisteront, dans un premier temps, en la création d'une pièce additionnelle à l'étage qui a pour effet de supprimer l'effet cathédrale sur la salle du bas. En installant un plancher, la hauteur sous plafond sera réduite, ce qui limitera la montée de la chaleur vers l'étage. Cette modification permettra ainsi d'équilibrer la distribution de la chaleur dans la salle polyvalente et ainsi réduire les coûts énergétiques.
- **changement du mobilier secrétariat** : Nous avons décidé d'apporter des améliorations au confort de nos personnels administratifs (Madeleine et Estelle) par le changement de leur fauteuil et l'achat d'armoire pour un classement plus optimal. Les anciens fauteuils présentent des signes d'usure et ne répondent plus aux normes ergonomiques.

Parallèlement, de nouvelles étagères permettront un classement plus rationalisé, où nous retrouverons plus facilement les documents dont nous avons besoin !
- **voirie** : 2 chantiers ont été programmés cette année :
 - **village des Goursolles** : Réfection de la route et amélioration du drainage pour résoudre les problèmes liés à l'eau.
 - **route de Pérols** : travaux de réparation ponctuelle de la chaussée là où elle a subi des dégradations et nids de poule. Nous allons utiliser pour cette route la technique du « point-à-temps » permettant un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité.

Budget 2023 (suite)

- **Acquisition d'un broyeur d'accotement** : Le Conseil a décidé d'investir dans un broyeur d'accotement, une alternative à l'épareuse traditionnelle. Son avantage par rapport à l'épareuse est sa légèreté et sa praticité.

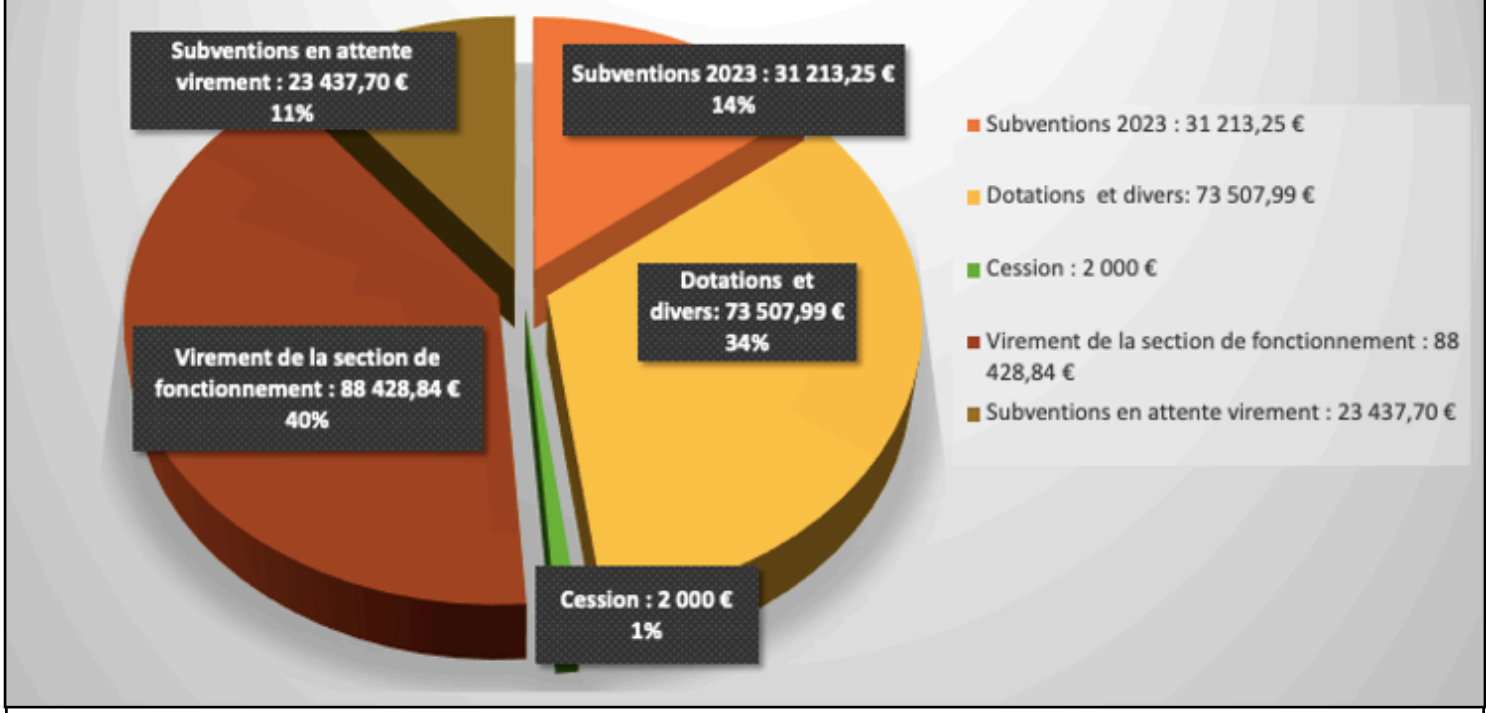
Dépenses d'investissement 2023



2. Recettes :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 195 150,08 € + les subventions en attente de versement pour un montant de 23 437,70 € soit un total de 218 587,78 €

Recettes d'investissement 2023



Budget 2023 (suite)

2. Budget annexe du service des eaux

Le budget annexe du service des eaux 2023 s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	53 024,49 €	53 024,49 €
INVESTISSEMENT	145 384,79 €	145 384,79 €

Les investissements :

Pour 2023, plusieurs projets d'investissement ont été inscrits au budget du service des eaux. Ces projets visent à améliorer la qualité du service et à assurer la fiabilité des infrastructures.

- **travaux de rénovation des ouvrages** : remplacement d'une grosse pompe défectueuse et d'une cuve de surpresseur qui est tombée en panne. Cette pompe joue un rôle essentiel dans le processus de distribution de l'eau potable.
- **travaux de sécurisation des réservoirs** : ces travaux étaient initialement prévus pour l'année précédente, mais ont été reportés sur cette année.
- **achat d'un compresseur.**

LES ASSOCIATIONS

Des nouvelles du Garage Associatif GASEL : Appel à dons de véhicules

Nous faisons appel aux dons de véhicules, soit pour en récupérer les pièces détachées, soit pour une remise en circulation à un prix raisonnable. Vous pouvez aider GASEL en lui faisant généreusement don d'un véhicule usagé; pour chaque don vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Nos activités : L'Association GASEL vous propose des services de réparation et d'entretien de mécanique automobile, vous pouvez bénéficier de ces services même si vous n'avez aucune notion de mécanique ou que vous ne souhaitez pas participer aux réparations, l'essentiel étant que vous soyez informé correctement des travaux à effectuer, de leur utilité et de leur coût. Des possibilités d'aides financières existent pour les personnes les plus en difficulté, nous pouvons vous renseigner à ce sujet. Nous établissons des devis gratuits si nécessaire.

Vous pouvez également si vous le souhaitez, participer à la vie de l'association en tant que bénévole ; vous serez les bienvenus et le repas du midi est offert aux participants. Vous n'avez pas besoin de connaître la mécanique pour nous aider, toutes sortes de missions sont utiles à la vie de l'association ; de plus vous rencontrerez l'équipe et passerez de bons moments !

La pérennité de GASEL repose principalement sur les actions de ses bénévoles depuis bientôt 10 ans ; **en 2023, trois salariés à temps partiel assurent l'ouverture 3 jours par semaine, les jeudis, vendredis et samedis de 10h à 18h.**

Notre activité est essentielle car elle permet l'accès pour tous à la mobilité sur un territoire rural où l'usage d'une voiture est indispensable.

Merci de nous retrouver place de la gare à Lacelle.

Tel : 05 55 95 73 24 Mail : garagesolidaire19@gmail.com

**Garage Associatif
G.A.S.E.L.**

Place de la Gare
19170 LACELLE

Tel: 05 55 95 73 24
garagesolidaire19@gmail.com
garagegasel.wordpress.com

Horaires:
jeudi-vendredi-samedi
10h/18h

" LES QUEEREZIEN.NE.S - Rencontres autour du consentement "

L'association En corps, basée à Uzerche, organise des Rencontres queer*, féministes et rurales autour du consentement. Pendant trois jours, des personnes du territoire et de plus loin viendront se rencontrer et échanger, lors d'ateliers de discussion en journée et pendant trois soirées. Les Rencontres sont à prix libre et sur inscription (en amont ou à l'accueil). Tout le programme est disponible sur : <https://encorps19.wordpress.com/queereziennes/>

Les locaux de l'Amicale mille feux ainsi que de nombreuses infrastructures municipales seront investies pendant trois jours. La salle polyvalente et le camping seront privatisés et l'espace comportera plusieurs barnums supplémentaires. Sur la place de la gare, le parking sera probablement rempli, il y aura une caravane dédiée à l'écoute et l'Espace créations sera également utilisé.

Au cours de cet évènement, nous invitons les Lacellois et Lacelloises à venir échanger avec nous autour des thématiques du féminisme et du consentement :

- **VENDREDI 2 JUIN à 18h30 : concert de la Choralarrache dans l'église, gratuit et ouvert à tous et à toutes.**

- Tous les jours : le salon et le jardin de l'Amicale mille feux seront en libre accès, avec une buvette dès 18h.

- Vous pouvez aussi venir nous rencontrer pendant l'installation de l'évènement, les 31 mai et 1^{er} juin.

Nous avons hâte d'organiser cet évènement dans votre village, en espérant que cela vous conviendra !

Les membres d'En corps - Leö, Noémie, Flö, Zaza, Caroline, Dénih, Marion, Tara, Lys, Alix, Domi

* Le titre Queerezien-ne fait référence au terme queer, qui désigne les personnes LGBT (Lesbiennes, Gay, Bi, Trans),

Calendrier des manifestations lacelloises - juin 2023

DATE	ORGANISATION	LIEU	THEME
Vendredi 2	Chorale de Faux-la-Montagne	18h00 - Eglise de Lacelle	Entrée gratuite
Samedi 3 et dimanche 4	Festival « les Queerézien-nes »	Toute la journée sur la commune	(Voir article ci-dessus) organisé par l'association "En corps"
Judi 8	Atelier informatique	15h00 - Mairie	Gratuit - tous niveaux organisé par la mairie et l'association PTT de Tarnac
Mercredi 14	Rassemblement de vieilles voitures des années 1911 à 1980	12h00 - place de la gare	Nous recevrons pour leur pause pique-nique l'Amicale des mécaniques anciennes. Les Lacellois et les visiteurs de passage pourront observer les véhicules. Pour marquer cet évènement, la municipalité de Lacelle offrira le pot de l'amitié à l'Amicale des voitures anciennes et à tous les Lacellois qui se joindront à cette belle rencontre. Organisé par la Mairie
Samedi 17	Balade contée et musicale	16h00 - place de la gare	Promenade très facile, d'1h, en famille, agrémentée de contes, de poèmes et de musiques, sur le thème de la Liberté. Arrêts musicaux et chantés par Ludivine Henocq et sa harpe celtique. A la fin de la balade vous pourrez découvrir une exposition à l'Espace Créations et partager le pot de l'amitié. L'animation est gratuite et s'adresse à tout public. Organisé par le Club de lecture de Lacelle, la Médiathèque de Treignac et les bénévoles lacellois.
Mercredi 21	Fête de la musique	A partir de 18h00 - autour de l'Eglise	La fête de la musique de Lacelle promet une explosion de sonorités et de vocalises qui vous en mettront plein les oreilles ! Organisé par le Comité des fêtes de Lacelle et les bénévoles.